



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Montpellier, le 3 avril 2020

Madame La Rectrice de région académique Occitanie
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités

Chers lycéens, chères lycéennes,

Nous traversons une crise sanitaire exceptionnelle, qui a conduit le gouvernement à prendre des décisions de protection de la population (fermetures des établissements scolaires, confinement généralisé), inédites par leur ampleur. La mobilisation de chacun et chacune d'entre nous est nécessaire : restez chez soi pour limiter la circulation du virus et son impact, et réussir à prendre en charge et soigner toutes les personnes qui le nécessitent. Comme vous le savez, des professeurs et personnels volontaires accueillent les enfants des soignants pour leur permettre d'être dans les établissements de santé auprès des patients et des personnes âgées.

Cabinet
Affaire suivie par :
Franck Cutillas
Directeur de cabinet

☎ 04.67.91.76.15

directeur.cabinet@ac-montpellier.fr

Rectorat
31 rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
cedex 2

Depuis presque trois semaines maintenant, confinés chez vous, vous faites l'expérience d'un travail scolaire à distance. Cette continuité pédagogique est rendue possible grâce à la mobilisation et au professionnalisme de vos professeurs, de vos chefs d'établissement, accompagnés de l'ensemble de services académiques et départementaux qui veillent à assurer la cohérence, la coordination et la continuité des apprentissages.

Ces apprentissages continuent également grâce à vous et à l'énergie remarquable que vous déployez chaque jour pour vous tenir informés des consignes de vos professeurs et fournir le travail nécessaire. Apprendre à distance n'est pas sans difficultés pour certains d'entre vous. J'ai bien conscience que cette situation particulière peut occasionner des interrogations et j'échange régulièrement avec vos élus lycéens, dont l'engagement est particulièrement remarquable afin qu'ils nous fassent remonter vos préoccupations et questions.

Il est essentiel que vous restiez en contact avec vos professeurs, vos professeurs principaux, vos conseillers principaux d'éducation, et vos chefs d'établissements, qui sont les premiers interlocuteurs en mesure de vous apporter l'aide et le soutien dont vous avez besoin.

Après ces trois semaines de confinement, je tiens à vous féliciter chaleureusement pour votre engagement et votre détermination.

Les vacances de printemps débutent ce soir. Elles seront une période de repos et de détente, nécessaires pour appréhender les circonstances exceptionnelles que nous traversons. Elles sont également l'occasion d'approfondir vos méthodes, votre culture générale, de mener toute activité utile à votre parcours, grâce notamment, aux programmes éducatifs de qualité de l'opération « Nation apprenante ».

Monsieur le Ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse vient d'annoncer les modalités exceptionnelles mises en place pour les examens de fin d'année. Les diplômes du brevet, du baccalauréat, du CAP, du BEP et du BTS seront validés sur le

principe du contrôle continu, sur la base de la moyenne des notes des trois trimestres, hors notes attribuées durant la période de confinement. Les épreuves anticipées de français en classe de première seront validées pour l'écrit sur le même principe, une épreuve orale étant prévue fin juin sur la base d'un nombre de textes allégé. Un rattrapage pour le baccalauréat sera organisé début juillet, l'accès à la session de septembre est prévu pour certains candidats, notamment les candidats libres. Cette organisation simple vise l'équité entre les candidats, la sécurité et la qualité des examens nationaux, la bienveillance dans les évaluations. Je vous invite à être assidus, à travailler à vos apprentissages qui vous serviront pour la fin de l'année et pour votre avenir. Les vacances d'été sont maintenues et débuteront le 5 juillet.

Je souhaite enfin insister sur la nécessité de garder ces liens entre vous, d'approfondir encore la solidarité qui nous unit, à construire de l'entraide lycéenne. Les élus lycéens des différents échelons, celui de l'académie avec le CAVL, celui du lycée avec le CVL mais aussi celui de la classe, avec les délégués, constituent des maillons essentiels pour bâtir un réseau d'entraide et de solidarité lycéennes. Qu'il s'agisse de lien social, d'aide numérique ou même de soutien scolaire, il est important de veiller collectivement les uns aux autres, et de ne laisser aucun camarade complètement isolé.

Soyez convaincus que vos professeurs, vos chefs d'établissements ainsi que l'ensemble des acteurs restent à votre écoute durant cette période si particulière et que j'ai toute confiance dans votre capacité à continuer à travailler et à approfondir vos apprentissages dans les conditions que nous partageons actuellement.

Les circonstances, nous imposent de nous montrer plus que jamais unis et solidaires les uns avec les autres. Prenez soin de vous, de vos proches, continuez d'être en lien avec vos camarades. Nous avons besoin plus que jamais d'être reliés.

#restezchezvous
#gardezlelien

Sophie Béjean

